



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional Rhône Alpes de Tir à l'Arc
Comité Départemental de la Loire



Comité Départemental du Tir à l'Arc de la Loire
Maison des Sports
4 rue des Meules 42100 Saint Etienne

Projet Associatif

A Description de la structure.

1 Les coordonnées et la constitution

- Comité Départemental Tir à l'Arc de la Loire Sigle : CD42 Arc
Maison des Sports 4 rue des Trois Meules 42100 Saint Etienne
www.cd42arc.com
cd42tiralarc@gmail.com

Siret : 4417 9486 6400 013
Création le : 13/01/1976

Affiliation Fédération Française Tir à l'Arc (FFTA) : 3342000
Journal officiel du : 11/02/1976 page 622

- La structure est composée en 2014 de 13 Clubs pratiquant le tir à l'Arc dans la Loire, affiliés à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc), représentant environ 580 licenciés. Elle est dirigée depuis Janvier 2014 par un comité directeur composé de 10 membres (7 hommes et 3 femmes).

2 Objet de l'Association

- Promouvoir la pratique du Tir à l'Arc en loisir et en compétition en conformité avec les orientations et directives de la Fédération Française de tir à l'Arc.
- Maintenir la cohérence et stimuler les échanges entre les structures sportives de pratique du tir à l'Arc dans le département.

3 Valeurs portées par l'association

- Le respect et la reconnaissance des diversités** : Reconnaître les objectifs différents de chaque structure, comprendre et encourager sans favoritisme les motivations différentes des individus dans la pratique de leur sport, des différents publics et différentes classes d'âge. (Loisir, Compétition, Jeunes, seniors, porteurs de handicap).
- Recherche de la performance** : Aider les sportifs compétiteurs à atteindre un haut niveau, promouvoir une politique d'entraînement efficace tout particulièrement auprès des jeunes futurs compétiteurs.
- La transparence de fonctionnement et la collégialité des décisions**: Diffuser l'information et les objectifs à tous, inviter dans les instances dirigeantes les membres des structures sportives, utiliser les moyens numériques permettant un large accès à l'information, récolter et prendre en compte les choix de tous.

4 Historique

- **Une structure ancienne**

Créée il y a environ 40 ans, la structure a suivi et s'est adaptée à l'augmentation constante du nombre de licenciés, elle a géré de façon continue et efficace la promotion de la pratique.

- **Une évolution structurelle importante**

Il y a une année, en Janvier 2013, une évolution importante de la structure apporte un accroissement important du nombre de responsables et leur rajeunissement, le comité directeur composé jadis de 3 dirigeants est maintenant constitué de 10 personnes appartenant à 5 clubs différents répartis géographiquement dans tout le département et instaurant une parité homme femme (30%) en accord avec celle rencontrée dans la pratique de ce sport (25%).

- **Une orientation redéfinie**

Une évolution des objectifs, plus orientée vers la pratique des jeunes en compétition et la pratique des activités en extérieur (tir parcours) est en cours de mise en place, en accord avec les orientations fédérales.

B Les objectifs

1 Notre démarche



Nous souhaitons mettre en œuvre trois approches de la discipline :

- Le loisir, élément de bien-être physique et intellectuel apporté par l'activité sportive en général pour un public généralement plus âgé dans le cas du tir à l'arc.
- La compétition, qui apporte les possibilités de dépassement de soi-même et la confrontation de ses acquis avec la réalité, cet aspect concernant tous les publics mais plus particulièrement les jeunes qui constituent 40% des licenciés.

- Le sport pour tous, soutenir les manifestations ouvertes à des nouveaux publics.

Les bilans statistiques présentés par la Fédération ou par la Ligue Rhône Alpes mettent en évidence, malgré des disparités entre les structures, un équilibre relatif entre deux pratiques volontairement choisies, loisir (60%) et compétition (40%).

Nous souhaitons prendre en compte ces éléments, sachant qu'ils sont complémentaires mais impliquent des objectifs distincts et des moyens différents. Il convient de ne léser aucune des deux.

2 Les pistes de travail :

2.1 Aspect éducatif et social : La promotion de la discipline et l'amélioration des outils d'apprentissage du Tir à l'Arc.

- Manifestations tous publics.
- Encadrement humain de qualité pour que le loisir reste malgré tout structuré et enrichissant.
- Moyens matériels mieux exploités.
- Pratique des activités en extérieur notamment en 'tir parcours' pour mettre en valeur tous les aspects de la discipline.
- Réalisation de supports de promotion et d'apprentissage, plaquette, supports d'informations techniques.

2.2 Aspect sportif : Entraînements à la compétition dès le début de la pratique pour les jeunes sportifs.

- Extension des concours jeunes.
- Pratique des jeunes aux concours sélectifs fédéraux en intérieur et aussi en extérieur (Fédéral et FITA) ce qui ne se pratique pas de façon régulière dans notre département.
- Aide au 'coaching' en compétitions pour toutes les catégories de compétiteurs.
- Sensibilisation des nouveaux archers aux concours en disciplines de parcours.

2.3 Aspect organisationnel : La structuration d'un conseil d'administration élargi et structuré.

- Le conseil d'administration du comité cherche à s'élargir en nombre et compétences . Il est passé de 3 à 10 membres, représentant 5 clubs différents répartis du Nord au Sud du département.
- Il est structuré en commission représentant les principaux axes de travail liés au projet.

C Les moyens proposés

En accord avec ces objectifs les différents moyens utilisables que nous essayons de mettre en action sont :

1 L'aide à l'emploi d'animateurs brevetés dans les clubs

Ces brevetés doivent pouvoir

- intervenir de façon régulière dans les clubs.
- assurer une formation de départ mais aussi accompagner le public loisir non débutant dans une démarche construite et motivante.
- assurer le suivi des archers durant les compétitions.

Pour pallier aux difficultés de recrutement de ces ressources dans le département, il sera parfois nécessaire de rechercher des compétences auprès de la Ligue Régionale et de mettre en place une mutualisation des ces ressources.

Ces actions déjà mises en place l'année précédente doivent-être pérennisées et élargies.

Il conviendra également dans le plan de formation de solliciter nos entraîneurs niveau 1 à devenir entraîneur niveau 2, de les aider matériellement dans cette démarche, permettant ainsi aux clubs de disposer de ressources sur place pour réaliser entre autre du 'coaching' en compétition.

2 L'organisation de stages.

- Un ou des stages destinés aux jeunes, pendant les vacances scolaires, devant les familiariser à la compétition en tir Fédéral et Fita (longue distance en extérieur). Ils ne pratiquent principalement pour l'instant que la compétition en salle et à courte distance.
- La reconduction des actions de formation déjà commencées l'année dernière, stage destiné au public féminin, stage de formation au tir de parcours.
- La réalisation de stage technique (Stage matériel réglage d'un arc classique des 1° et 8 Mars 2014)

3 La mise en place de moyens d'information et de connaissance communs.

- Réalisation d'une plaquette décrivant et mettant en valeur la pratique du tir à l'Arc dans le département. 13 clubs, de nombreux sites de pratique, en intérieur et en extérieur, sites de tir parcours, etc...
- Mise au point de ressources théoriques communes décrivant les aspects techniques du tir à l'arc. Bien que de nombreux documents existent déjà et soit accessibles par Internet il serait souhaitable que le comité départemental puisse élaborer une synthèse en accord avec les acquis et la démarche fédérale et la mette à disposition de tous, ces documents existant déjà dans d'autres départements.

D En conclusion

On peut constater dans la pratique du tir à l'arc un taux de renouvellement important d'environ 30 % des licenciés dans les clubs. Malgré une médiatisation et un engouement récent pour la discipline , ces renouvellements concernent principalement les licenciés récents et les jeunes.

Nous espérons donc pouvoir fidéliser d'avantage les nouveaux pratiquants de tout âge en améliorant l'efficacité de l'accueil et de la prise en charge et motiver les jeunes en les amenant à toutes les formes des compétitions rencontrées dans le tir à l'Arc.